

ANNEXE N°1
A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
ACEF RIVES DE PARIS ET
CERCLE SPORTIF DE L'INSTITUTION NATIONALE DES INVALIDES
ANNEE CONCERNEE : 2017

Article 1 : L'article 2 de la convention susmentionnée intitulé « engagements de l'ACEF Rives de Paris » est complété comme suit :
L'ACEF Rives de Paris s'est engagée à verser au titre de l'année 2017, au Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides, une aide financière de 10 000 € TTC.

Article 2 : Cet avenant entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Paris, le 2 Octobre 2017 en deux exemplaires originaux
(Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »).



Pour l'ACEF Rives de Paris

Marc SAUVAT

Pour le CERCLE SPORTIF DE
L'INSTITUTION NATIONALE
DES INVALIDES

lu et approuvé.

Gaëtan de la VERGNE



Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides



Le 12 octobre octobre 2017,

Stéphane DENOYELLE
Éducateur Sportif
Maître d'Armes

Compte Rendu des activités saison 2016/2017 :

6 bd des Invalides
75007 PARIS

csini.denoyelle@orange.fr
06 23 51 62 24

- ✓ Yannick IFEBE et Fabien LAMIRAULT médaillé d'or aux Jeux Paralympique de Rio.
- ✓ Alain AKAKPO et Djamel MASTOURI médaillé d'or aux Invictus Games (compétition Internationale des Blessés militaires).
- ✓ Le CSINI élu club handisport de l'année.
- ✓ Actions de sensibilisation au handicap grâce à la pratique de différents ateliers sportifs handisport (entités militaires et civiles).
- ✓ Stages sportifs (au profit de militaires blessés et civils en situation de handicap physique et sensoriel). Stage ski, Etats Unis (avec la Patrouille de France), Parc des Volcans...
- ✓ 5969 personnes sont venues au CSINI pour pratiquer une activité physique sur cette saison sportive.

Votre aide financière nous est vitale pour réaliser toutes ces actions, elle est ventilée sur les différentes missions du CSINI par nos trésoriers, le Commissaire Général FEVRE et Antoine CANALE.

Stéphane Denoyelle
D.